

Assemblée Générale
19 septembre 2023

ÉCOLE PRIMAIRE
LA JOYETTE
SAINT-VARENT

Ordre du jour

- Parole au CSC
- L'équipe enseignante et l'organisation pédagogique de l'école
- La sécurité à l'école
- Le conseil d'école et les élections des représentants des parents d'élèves
- La charte de la laïcité
- Projets 2023-2024
- USEP : bilan financier
- Questions diverses

L'équipe pédagogique

- Véronique DEROSE : **TPS-PS**
- Cécile BAILLARGEAU : **MS**
- Elvire BREUL / Sandrine DA SILVA : **MS-GS**
- Nathalie GOURDON : **CP**
- Annabelle MONDES : **CE1**
- Séverine MIGEON : **CE1-CE2**
- Nathalie RODRIGUES : **CE2**
- Adeline BAUDIN : **CM1**
- Flavie BOLLINGER : **CM1/CM2**
- Ghislaine MARIN : **CM2**
- Céline GUERMEUR : **dispositif ULIS + AESH** : Pauline BRIDIER
- Julien LAMOTTE et Nicolas BONNEAU : **remplaçants rattachés à l'école**

ATSEM : Virginie POIRAULT, Kelly GIRAUD, Mélinda BILLAUD.

AESH : Cécile LEFEVRE

Les effectifs de l'école primaire

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Mme Derose	7	13								
Mme Baillargeau			18							
Mme Da Silva			4	13						
Mme Gourdon					21					18
Mme Mondes						18				18
Mme Migeon						9	7			20
Mme Rodrigues							19			23
Mme Baudin								23		20
Mme Bollinger								11	6	22
Mme Marin									21	25
<i>Mme Guermeur – dispositif ULIS</i>					<i>dont 1</i>	<i>dont 2</i>	<i>dont 3</i>	<i>dont 4</i>	<i>dont 2</i>	<i>dont 12</i>
Total par niveau	7	13	22	13	21	27	26	34	27	190
	Cycle 1 : 55 élèves				Cycle 2 : 74 élèves			Cycle 3 : 61 élèves		

Le dispositif ULIS

ULIS, qu'est-ce que ça veut dire ?

L'ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) est un dispositif qui a pour mission d'accueillir, au sein d'une école, d'un collège ou d'un lycée, des élèves en situation de handicap. Le cadre de fonctionnement est défini par la [Circulaire n° 2015-129 du 21-08-2015](#) (BOEN n°31 du 27-8-2015)

De qui se compose l'équipe éducative de l'ULIS ?

Une enseignante spécialisée (professeur des écoles, formée à la scolarisation des élèves en situation de handicap) qui enseigne, garante du projet de chaque élève et qui coordonne les emplois du temps et les interventions des différents partenaires.

Une Accompagnante d'Élèves en Situation de Handicap collective (AESH-Co) qui accompagne les élèves dans certaines inclusions, notamment lors d'évaluations, aide au travail personnel demandé en inclusion, aide aux relations sociales.

Tous les adultes de l'école sont appelés à travailler avec les élèves de l'ULIS

Qui sont les élèves d'ULIS école?

Les élèves d'ULIS ont entre 6 et 12 ans. C'est un groupe de 12 élèves maximum.

Quelle est leur place dans l'école ?

Ils sont des élèves de l'école, inscrits dans leur classe de référence (en général leur classe d'âge).

Cela leur permet de :

- développer des apprentissages disciplinaires,
- faire l'expérience du grand groupe,
- améliorer leurs capacités de communication,
- consolider leur autonomie personnelle et sociale, tout cela dans le cadre de leur projet individualisé.

Le dispositif ULIS

Qu'est ce que l'ULIS ?

Le dispositif ULIS bénéficie d'une salle au même titre que les 10 autres classes de l'école. Cet espace de travail est pensé et aménagé pour accueillir un petit nombre d'enfants dans un **cadre sécurisant** et propice à la concentration et aux apprentissages.

Des outils de manipulation, des jeux pédagogiques ainsi que du matériel adapté sont à la disposition de tous dans la salle du dispositif.

Chaque élève vient dans le dispositif selon un **emploi du temps individualisé** en fonction de ses besoins, élaboré par la coordonnatrice en collaboration avec les enseignants.

Ils viennent travailler dans le dispositif pour tous les domaines où leurs difficultés sont trop conséquentes et lorsqu'ils ne sont pas en mesure de suivre les apprentissages avec leurs camarades de classe.

Qu'est-ce qu'une ULIS apporte à l'école ?

C'est un dispositif enrichissant :

- Pour le jeune en ULIS : favorise son épanouissement psychique, intellectuel et social,
- Pour les élèves de l'école : expérience de l'ouverture à l'autre, du respect des différences, de la coopération, de la solidarité.

Communication école-famille

Educartable : cahier de liaison, cahier de textes, cahier de vie, consultation du livret scolaire

La classe utilise cette année une application pour communiquer à distance avec vous :

www.educartable.com



Site internet : toutes les informations sur la vie de l'école

<http://sitescoles.ac-poitiers.fr/stvarent-lajoyette>

Le RASED: réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté

- **Maître E : Séverine Tanché**

- Pour l'élève qui manifeste des difficultés à comprendre et à apprendre, qui nécessite une prise en charge spécialisée dans les domaines de la conceptualisation, de l'abstraction, du raisonnement logique, des opérations cognitives.
- Pour l'élève qui a besoin de restaurer le désir d'apprendre et valoriser l'estime de soi.

- **Pas de maître G**

Pour les enfants de l'école maternelle et élémentaire dont les comportements et les relations ont des répercussions négatives sur l'adaptation scolaire et l'efficacité dans les apprentissages :

- Pas d'investissement de l'activité scolaire, pas de mobilisation des compétences.
- Inadaptation qui se traduit par de l'inattention, de l'instabilité, de l'agressivité, de l'inhibition
- Rapport à la loi difficile
- Manque de confiance, de désir d'apprendre.

- **Pas de psychologue scolaire**

Recrutement en cours

05-49-66-60-56 - possibilité de laisser un message.

La Sécurité à l'école

Le contexte de menace terroriste impose un renforcement de la sécurité des écoles.

Le guide des parents d'élèves

a pour objet d'informer les familles des mesures de sécurité prises par les ministères en charge de l'éducation et de l'intérieur.

Il est consultable sur le site de l'école

2 exercices PPMS auront lieu :

- 1 exercice attentat-intrusion le 16/10/23
- 1 exercice pour apprendre à faire face aux accidents naturels et technologiques le 28/11/23

3 exercices incendie : 1 en septembre, 1 en décembre, 1 en avril

Le conseil d'école

- **Sa composition :**

- La directrice qui le préside
- Les enseignants
- Un membre du RASED
- deux élus : le maire (ou son représentant) et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal
- les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école
- Le DDEN

Le conseil d'école

- **Ses compétences :**
 - vote le règlement intérieur de l'école ;
 - établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ;
 - est associé à l'élaboration du projet d'école puis l'adopte
 - donne son avis et présente ses suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école

Le conseil d'école

- **Se réunit :**

- au moins une fois par trimestre ;
- à la demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres.

Après chaque réunion, un PV est dressé.

Un exemplaire du PV est adressé à l'IEN, et un autre au maire.

Un exemplaire est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves et un article est rédigé sur le site de l'école.

Les élections

- **Bureau des élections :**

Une commission a été désignée au conseil d'école qui s'est tenu le jeudi 15 juin 2023.

Elle est composée du directeur d'école : Mme Da Silva, présidente, d'un enseignant : Mme Marin, de deux représentants des parents d'élèves : Mme Boissinot et Mme Lacroix, du délégué départemental de l'éducation nationale : M Marquet et d'un représentant de la collectivité locale : M. Auber.

Cette commission, obligatoire, est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections. Elle établit les listes électorales, reçoit les bulletins de vote par correspondance, organise le dépouillement public et en publie les résultats.

Les élections

- **Scrutin :** **Vendredi 13 Octobre 2023**
 - vote par correspondance *uniquement*.

Les candidats

1 titulaire et 1 remplaçant par classe
soit pour notre école : 11 titulaires et 11 remplaçants

La Charte de la laïcité

*15 points pour faire partager aux
élèves les valeurs de la République*

Les projets 2023 - 2024

- **Projet inter-cycles** : école maternelle – école élémentaire / mentoring élèves de CE2, CM1 et CM2 pour les élèves de cycle 1 (TPS, PS, MS et GS) et cycle 2.
- **Parcours anglais renforcé** : de la TPS au CM2 ; avec les écoles du secteur, le collège
- **Prix des Incorruptibles**
- **Liaison GS-CP**
- **Théâtre** : demande de spectacles pour toutes les classes – réponse en attente
- **École et Cinéma** : demande pour toutes les classes de la GS au CM2 – réponse en attente
- **TYNDO** – aucune classe de l'école élémentaire n'a été retenue
- **Classe Danse** pour les CE1
- **École dehors**
- **Classe Découverte** : pour les élèves de GS, CP et CE1
- **Projets autour de la biodiversité, l'eau, les arbres** : interventions d'Anthony Rard, pour les classes de CE1, CE1-CE2, CE2, CM1, CM1-CM2 et CM2.
- **Jeux Olympiques Paris 2024** : projets départementaux, **Foot à l'école** pour les CE1, CE1-CE2 et CE2, **Rugby** pour les CM1, CM1-CM2 et CM2.
- **USEP** : de la MS au CM2

USEP - Coopérative scolaire

soldes de départ pour le compte USEP

sept 2022 : 1380 €

sept 2023 : 770€

(acompte de 2455€ pour la classe découverte de mai 2024)

Questions diverses

- **Site internet** : toutes les informations sur la vie de l'école

<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/stvarent-lajoyette>

- **APE**

Assemblée générale : date à définir